



## PROGRAMMES DE LA SÉCURITÉ DU REVENU

### FORMULAIRE N — RENSEIGNEMENTS SUR LE DÉPÔT DIRECT À UN TIERS

**Vous devez obligatoirement remplir toutes les sections.**

**Rayez les cases qui ne s'appliquent pas à vous.**

An English version of this document is available.

N° de dossier :

N° de client :

#### Renseignements sur le locateur ou le fournisseur

Nom :	Prénom :
Téléphone :	
Adresse postale actuelle :	
Nom de l'entreprise :	

#### Renseignements sur le compte

**Vous pouvez fournir un chèque en blanc personnalisé portant la mention « ANNULÉ » ou demander à l'institution financière de transmettre les renseignements ci-dessous. Les comptes de chèques VISA et les comptes de marge de crédit personnelle ne sont pas acceptés.**

Numéro de l'institution :	Numéro de la succursale :	Numéro de compte :
Adresse de la succursale :		Cachet de l'institution :
Nom(s) du ou des titulaires du compte :		
Compte actif depuis (AAAA-MM-JJ) :		

#### Autorisation

J'autorise le ministère de l'Éducation, de la Culture et de la Formation du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest à déposer directement dans mon compte bancaire, jusqu'à nouvel ordre, le ou les paiements qui me reviennent.

Cette autorisation ne constitue pas une cession de tout droit à recevoir un paiement et révoque toutes les notifications antérieures d'instructions de paiement applicables au(x) paiement(s). La présente autorisation peut être annulée ou modifiée à tout moment en soumettant un nouveau formulaire d'autorisation. Le ministère de l'Éducation, de la Culture et de la Formation, le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest ou l'institution financière désignée peuvent mettre fin à toute entente de dépôt direct en tout temps.

X

Signature autorisée de l'agent

(AAAA-MM-JJ)

Les présents renseignements sont recueillis en vertu de l'alinéa 41(1)g) de la *Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée* (LAIPVP), de la *Loi sur l'assistance sociale* et du *Règlement sur l'assistance au revenu* des Territoires du Nord-Ouest (TNO). Les dispositions relatives à la protection de la vie privée de la LAIPVP visent à protéger les renseignements personnels, et tous les demandeurs ont le droit d'examiner leur dossier et de demander qu'on y apporte des corrections, ainsi que de demander au commissaire à l'information et à la protection de la vie privée de l'examiner. Si vous avez des questions sur la collecte de renseignements, communiquez avec le ministère de l'Éducation, de la Culture et de la Formation par la poste, à l'adresse C. P. 1320, Yellowknife NT X1A 2L9, ou par téléphone, au 1-866-973-7252 ou au 867-767-9355.